

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SÉCURITÉ ET D'ENVIRONNEMENT

- La SAFACAM se conforme aux lois nationales, aux accords internationaux et aux normes concernant l'environnement et la santé et la sécurité au travail, tels qu'ils sont transcrits dans les lois et règlements du Cameroun. Cette conformité est assurée grâce à un système de veille réglementaire mis en place.
- La SAFACAM s'engage à minimiser son impact environnemental. Pour ce faire, la SAFACAM :
 - réduit ou élimine la pollution de l'eau, du sol et de l'air;
 - minimise la dégradation et l'érosion des terres à l'intérieur de sa concession;
 - réduit les émissions de gaz à effet de serre;
 - interdit l'utilisation du feu dans la préparation du sol conformément aux directives internationales¹.
- La SAFACAM s'engage à identifier, entretenir et protéger les zones à Haut Stock en Carbone.
- La SAFACAM s'engage à identifier, maintenir et protéger les Hautes Valeurs de Conservation.
- La SAFACAM s'engage à identifier, entretenir et protéger les zones de tourbières.
- La SAFACAM respecte le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou de refuser leur Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) à toute opération affectant les terres ou les ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, coutumiers ou d'usage.
- La SAFACAM s'engage à fournir un environnement de travail sécuritaire pour tous les employés et autres parties prenantes pour toutes les opérations de l'entreprise.
- La SAFACAM améliore continuellement la santé et la sécurité de ses employés et de ses parties prenantes en procédant à :
 - l'identification et la réduction des dangers et des risques dans ses opérations;
 - la formation des employés sur les pratiques de travail sécuritaires;
 - la fourniture d'équipements de protection adéquats et appropriés à tous les travailleurs.
- La SAFACAM s'assure que tous les employés, les entrepreneurs et leurs employés connaissent et comprennent les programmes de gestion de l'environnement, leurs droits et obligations en matière de santé et de sécurité au travail sur place et hors site.

Des mesures disciplinaires seront prises à l'encontre des employés de l'entreprise et/ou des tiers qui enfreindront délibérément la présente politique.

Dizangué, le 29 Janvier 2019
Le Directeur Général,

SAFA CAMEROUN
DIRECTION GÉNÉRALE

1959, Boulevard de la Liberté
BP 100 Douala

Tél: 699 504 441 - 677 934 050

Email: safacam@safacam.com

RCCM : RC/EDA/195/B/79

N° Contr. M126200000967B

N° Statistique : 3784601K

Jean-François PAJOT

¹ Lorsque la SAFACAM ne peut mettre fin immédiatement à l'usage de certaines pratiques dangereuses, la SAFACAM s'engage dans son plan d'action à activement réaliser des recherches pour mettre en place des alternatives afin de les arrêter dans les meilleurs délais.